



## COMMUNIQUE DE PRESSE

# Plan de relance : Les Coopératives Forestières saluent la présence d'un volet forestier conséquent

Le Plan de relance annoncé par le Gouvernement comporte un volet forestier conséquent doté de 200 M€. Les coopératives forestières s'en félicitent.

Centré sur un plan de reboisement destiné à adapter les forêts au changement climatique, ce plan d'action permettra simultanément :

- D'assurer la régénération de nos forêts pour les générations futures ;
- D'approvisionner les industries de la filière et la construction-bois appréciée des français ;
- D'amplifier la capacité des forêts à capter du carbone, contribuant ainsi aux engagements climatiques de la France.

Pour atteindre pleinement ces objectifs, l'UCFF attend également du Gouvernement qu'il confirme l'amélioration des autres soutiens existants aux investissements en forêt. Ainsi, la dynamisation des activités forestières permettra de consolider les emplois dans les territoires ruraux.

**« Les Coopératives Forestières et les 110 000 propriétaires forestiers privés qu'elles regroupent s'emploieront à concrétiser ces mesures pour une relance verte, affirmant le bois français comme le matériau d'avenir de notre pays. Elles se tiennent prêtes, avec leurs partenaires à en discuter les modalités qui devront être opérationnelles, efficaces, simples et rapides »** a déclaré Bertrand Servois, Président de l'Union de la Coopération Forestière Française.

Contact presse : Nicolas JOBIN / [njobin@lescooperativesforestieres.fr](mailto:njobin@lescooperativesforestieres.fr) / 06 88 75 97 39

### À propos de l'UCFF - Les Coopératives Forestières

L'Union de la coopération forestière française rassemble 17 coopératives forestières réparties sur l'ensemble du territoire national. Elles regroupent 110 000 producteurs forestiers adhérents pour lesquels elles gèrent 2 millions d'hectares de forêts, récoltent et commercialisent 7 millions de m<sup>3</sup> de bois par an (soit 20% de la production nationale). Avec 25 000 hectares reboisés par an, elles sont les premiers reboiseurs du pays. Les coopératives forestières emploient 1 200 salariés et réalisent un chiffre d'affaires de 430 millions d'euros.